

Sous-Préfecture de FOUGERES-VITRÉ

Affaire suivie par : Annick POUPIN

☎ : 02.99.94.56.23

☎ : 02.99.94.56.13

✉ mail : annick.poupin@ille-et-vilaine.gouv.fr

Compte-rendu de la réunion de la commission locale d'information et de surveillance de la société CHIMIREC du 11 février 2011

Le 11 février 2011, s'est tenue, sous la présidence de M. Guy GAUTHIER, Sous-Préfet de Fougères, la réunion annuelle de la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) de la société CHIMIREC dans les locaux de l'entreprise à Javené.

Participants :

Collège des représentants des collectivités territoriales :

M. BENOIT, Conseiller général (titulaire)

M. BENEDETTI, Maire-adjoint (titulaire)

Collège des représentants des associations et riverains :

M. PÉGEAUD, association Eaux et Rivières de Bretagne (titulaire)

M. LEBEDEL, association la Passiflore (suppléant)

Collège de l'exploitant :

M. VIVIER, Directeur régional de la S.A.S CHIMIREC (titulaire)

M. BESNIER, Responsable QSE (suppléant)

Collège des représentants de l'Etat :

M. ROUILLÉ, DREAL – Chef UT 35

M. APPRIOU, DREAL /UT 35

M. ENFRIN, ARS/DT35 - service Santé Environnement

•

Secrétariat : Mme POUPIN, sous-préfecture de Fougères

Absents excusés :

Collège des représentants des associations et riverains :

M. GODARD, association La Passiflore (titulaire)

Collège de l'exploitant :

M. TABURET, Responsable exploitation de la S.A.S CHIMIREC (titulaire)

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 4 FÉVRIER 2010

Le compte-rendu de la réunion du 4 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

BILAN DE L'EXERCICE 2010

A l'appui du document adressé aux membres de la commission. M. VIVIER présente l'activité des 81 salariés de l'entreprise :

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

L'évolution des tonnages collectés par rapport à l'année 2009 est la suivante :

| TYPE DE DÉCHETS | TONNAGE 2009 | TONNAGE 2010 | ÉVOLUTION |
|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|
| HUILE | 18 934 T | 18 385 T | -2,90% |
| EAUX SOUILLÉES | 12 154 T | 11 291 T | -7,00% |
| BROYÉS | 8 099 T | 8 179 T | 1,00% |
| FILTRES | 7 399 T | 7 277 T | -1,70% |
| PATEUX | 3 655 T | 4 024 T | 10,00% |
| AUTRES | 7 700 T | 6 750 T | -12,30% |
| TOTAL | 57 954 T | 55 906 T | -3,50% |

Pour ce tonnage global de 55 906 T collecté sur le grand-ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire sauf Vendée), en baisse de 3, 5 % par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires de l'année 2010 s'élève à : 20,7 millions d'euros.

En plus de l'impact conjoncturel sur l'activité des clients, cette diminution s'explique notamment par l'approche concurrentielle de la collecte des pneumatiques dans le secteur automobile et l'installation de sites de traitement des eaux souillées in situ par des sociétés telles que Sanden à Tinténiac.

SUIVI ET CONTROLES DE L'ACTIVITÉ

INSPECTIONS - AUDITS

Après audit de suivi, l'entreprise a obtenu le renouvellement de ses certifications QSE : qualité, sécurité, environnement. Le groupe s'oriente vers une certification unique pour toutes ses filiales.

Les assureurs ont fait un bilan sur la sécurité des installations et du site le 7 décembre 2010. Au niveau du groupe, un courtier en assurance, a été chargé de contrôler les différents sites en s'appuyant sur une checklist dans un but de prévention et de limitation des risques en veillant à l'adéquation entre les risques à couvrir et l'assurance contractée.

Des audits internes au groupe ont été menés :

- 26 mai 2010 : audit du processus R3 Exploitation
- 21 et 22 septembre 2010 : audit blanc (préparation audit AFNOR)

Des audits clients ont également été réalisés (ex : CAPSUGEL)

La DREAL a procédé à une inspection annuelle le 26 novembre 2010 (voir ci-dessous).

En outre, l'entreprise maintient l'accueil de 500 visiteurs par an (SICTOM, lycées, clients...). Les visites du site sont précédées d'une approche en salle adaptée aux différents publics.

BILAN QSE

Rappel des 5 objectifs définis au niveau du groupe pour 2010 :

- 1) Renforcer la politique volontariste au profit de la santé et la sécurité des hommes et des installations.
- 2) Intégrer la charte de développement durable et les objectifs de diminution des gaz à effet de serre, en favorisant la proximité client.
- 3) Développer l'innovation de nouveaux services et produits au bénéfice des clients.
- 4) Harmoniser les pratiques pour améliorer la performance et la cohérence du groupe.
- 5) Assoir les avantages concurrentiels.

BILAN SANTÉ - SECURITÉ

Pour rappel le souci constant est de prévenir le risque chimique et de garantir les bons gestes et comportements dans le respect de la réglementation et de l'environnement tout en satisfaisant les clients et en réduisant les coûts.

SECURITÉ DES HOMMES

5 accidents dont 3 suivis d'arrêts de travail (1 mal de dos, 1 hématome à une jambe, 1 déchirure au mollet) ont été enregistrés en 2010 contre 4 en 2009. Toutefois, le taux de gravité est inférieur de moitié. Des réunions mensuelles sur la sécurité ont été organisées pour le personnel.

En ce qui concerne la prévention du risque chimique, les actions suivantes ont été initiées en 2010 :

- Formation des commerciaux au risque chimique le 17 septembre 2010,
- achat d'un ARI (nettoyage de cuves),
- prélèvements sanguins pour les conducteurs exposés au PCB et le personnel sur site en relation avec le médecin du travail et le service de santé.

En outre, un panneau de sensibilisation du personnel et des intervenants extérieurs sur le nombre d'accidents est installé sur le mur à l'extérieur du bâtiment principal.

Afin de prévenir le risque de chute, des barrières de protection ont été installées dans les camions et une nacelle a été achetée.

Pour limiter les risques liés à la circulation, le personnel est équipé de nouvelles combinaisons de travail « haute visibilité » et un ralentisseur a été créé sur le site.

La prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) est renforcée par la généralisation des lève-plaques, l'acquisition de transpalettes à levage rapide et d'une transpalette électrique supplémentaire.

L'achat d'un PTI (protection des travailleurs isolés) relié à l'astreinte et d'un nouvel ouvre-fûts pneumatique réduisant les vibrations et moins bruyant ainsi que la généralisation des protections auditives moulées complètent les équipements de prévention des autres risques.

SECURITE DES INSTALLATIONS

Afin de prévenir et maîtriser les différents risques et notamment le risque incendie, les actions initiées les années précédentes dont la brumisation ont permis de diviser par 4 le nombre de départs de feu en 2 ans sur la ligne de broyage (la brumisation permettant de prévenir les échauffements liés à la friction des déchets dans le broyeur).

En 2010, les actions suivantes ont été menées :

- Achat de 2 armoires anti feu pour le stockage des produits à risque dans laboratoire,
- Création d'un local incendie,
- Mise en place d'une extinction automatique d'incendie. Une vidéo est projetée aux participants pour démontrer le processus qui permet après déclenchement de l'alarme, le déploiement en quelques minutes d'une mousse dans tout le bâtiment concerné (2 minutes pour une zone de 300 m²). La mousse est éliminée par arrosage à l'aide d'un jet d'eau armé. Ensuite, l'eau est pompée, stockée dans une cuve et transportée dans un centre de traitement.
- Création d'un réseau inox + acier calorifuge (RIA) et RIA complémentaires en conformité APSAD R5,
- Grillage de la zone de stockage des aérosols,
- Achat d'un chariot Atex utilisé dans les bâtiments où sont traités des produits inflammables. Cet équipement est toujours relié à la terre et il n'y a pas d'étincelles au niveau des fourches et du moteur.
- Une nouvelle centrale de détection incendie remplace les 2 précédentes. L'installation datant de 20 ans, la réalisation du nouveau réseau de détection automatique intégrant de nouveaux systèmes est en cours.

BILAN ENVIRONNEMENTAL

Le premier rapport sur la charte de développement durable du groupe est distribué aux participants. Il regroupe les données de l'année 2010, la vision du développement durable, les savoirs-faire, l'organisation et la gouvernance, les engagements pour satisfaire les clients, l'homme au cœur des métiers et les engagements pour l'environnement.

La valorisation des déchets est privilégiée : 72 % des déchets broyés, 55,2 % des déchets aqueux et 92,4 % des déchets pâteux sont valorisés.

Maîtrise des rejets : Dans la réserve incendie, le suivi des hydrocarbures et du PH sont conformes. Les analyses de la DCO présentent un pic inexplicable en mars affichant une disparité entre l'analyse du laboratoire de contrôle et celle de l'entreprise. Un agent du laboratoire départemental procèdera à l'étalonnage du matériel.

Un exercice de déversement accidentel a été effectué sur le site.

Les consommations électriques ont été réduites de 6 % par rapport à 2009 et celles de carburant de 0,3 litre pour 100km limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

BILAN QUALITÉ

PROJET D'EXTENSION

Le projet d'extension permettra de développer l'innovation de nouveaux services et produits au bénéfice de la clientèle. Il se caractérisera d'une part, par l'agrandissement de la ligne de broyage dans le but d'assécher les produits en vue d'une meilleure valorisation et une réduction des coûts de traitement et d'autre part, par la réduction de la granulométrie permettant une meilleure valorisation énergétique et optimisant le transport.

La mise en œuvre de ce projet nécessite une nouvelle demande d'autorisation auprès de l'autorité préfectorale. La dépose du dossier en préfecture a eu lieu le 19 mars 2010. La législation étant en cours de modification, la procédure n'a pas encore abouti malgré les éléments fournis par l'entreprise suite aux différentes sollicitations de la DREAL en cours d'année pour compléter le dossier.

M. BENOIT exprime sa surprise face à cette situation qui n'a pratiquement pas évolué depuis un an et n'a pas permis la prise d'un nouvel arrêté d'autorisation, freinant ainsi le développement de l'entreprise. Il interroge M. ROUILLÉ sur la possibilité d'accélérer la procédure.

M. ROUILLÉ explique que la nomenclature des installations classées traitant les déchets a récemment été modifiée. Désormais, ce n'est plus l'origine des déchets collectés et traités qui définit le classement du site mais les caractéristiques de dangerosité de ces déchets. La circulaire d'application des nouveaux textes est parue le 24 décembre 2010 et le guide méthodologique pour l'évaluation du classement SEVESO le 10 janvier 2011. L'entreprise doit maintenant procéder aux analyses de caractérisation des déchets. Ce travail sera effectué en partenariat avec l'INERIS. Après quoi, il sera possible de classer le site (autorisation classique ou SEVESO « seuil bas » ou SEVESO « seuil haut »).

A la demande de M. BENOIT, les textes relatifs à cette nouvelle législation lui seront adressés via la sous-préfecture.

En ce qui concerne la qualité, le groupe envisage également d'harmoniser les pratiques des différentes entités par une certification unique en 2012 (procédures communes, poursuite des audits croisés, partages des retours d'expérience...).

Afin d'asseoir ses avantages concurrentiels, l'entreprise va développer un nouveau logiciel : UNICOM facilitant la gestion de la traçabilité des déchets et à terme permettre aux clients d'obtenir des bilans en ligne.

NOUVEAUTÉS SUR LE SITE

Les projets envisagés au niveau environnemental sur le site en 2011 sont les suivants :

- ▶ aménagement paysager d'un terrain composé d'une zone boisée de 800 m² et d'une zone de plantes vivaces et d'arbustes à baies de 1 600 m² permettant d'enrichir la flore et la faune en respectant les éco-systèmes.
- ▶ récupération des eaux de pluie.
- ▶ diminution des émissions de gaz à effet de serre : certification MDE NF EN 16001 (système de management de l'énergie). Un diagnostic permettra de proposer un plan d'action d'économies d'énergie sur plusieurs années.
- ▶ traitement des effluents gazeux aspirés au poste de déconditionnement des petits contenants de solvants. Un nouveau procédé liant un système de photocatalyse et un petit réseau de charbon actif va être expérimenté.

SUIVI ET CONTROLE DE LA DREAL

M. APPRIOU indique que l'inspection annuelle du 26 novembre 2010 sur le stockage et le traitement des déchets a fait l'objet de quelques remarques suscitant des échanges fructueux avec l'entreprise pour progresser.

QUESTIONS DIVERSES

A la demande de M. PEGEAUD, M. VIVIER apporte un complément d'information sur le site Aprochim de Grez-en-Bouère (53) mis en cause dans la découverte de trace de PCB dans un échantillon de lait. La note rédigée par M. VIVIER à ce sujet sera jointe à ce compte-rendu adressé aux membres de la commission.

A l'issue de la réunion, une visite du site est organisée.

Le Président,

Signé : Guy GAUTHIER